

AVIS N° 37/26

SEANCE DU	26/05/2026
INTITULE	PORTANT AMENAGEMENT DU CALENDRIER DES SEANCES DE NEGOCIATION
MARCHE	MARCHE DE TITRES DE CAPITAL/MARCHE DE TITRES DE CREANCE

Article 1 :

La SGBV informe l'ensemble des Intermédiaires en Opérations de Bourse que, conformément à l'article 2, alinéa b de la décision 02/98 modifiée et complétée relative aux règles de gestion des séances de négociation, la séance de négociation du jeudi 28 mai 2026, qui coïncide avec un jour férié, sera annulée.

Article 2 :

Le calendrier habituel des séances de négociation reprendra le dimanche 31 mai 2026